

Avis de constitution

SOCIETE « CRISTAL CORPORATION »

Siège Abidjan, Yopougon Bagnon, Carrefour
Antenne, Immeuble Apsonic 1, lot 1087-1089 ilot 91, Lot
1087-1089, Ilot 91

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 22 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRISTAL CORPORATION »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Exploitation minière ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon Bagnon, Carrefour
Antenne, Immeuble Apsonic 1, lot 1087-1089 ilot 91, Lot
1087-1089, Ilot 91

Dirigeant(s) M KONAN KOUAKOU ROMARIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02323 du 06/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13493/GTCA/RC/2024 du 06/03/2024

